ROUBAIX

Coopérative « La Paix »

73, 75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.

Marchandises de première qualité

Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six mois.

CHUTE DANS UN BATEAU

Un débardeur au service de M. Nyckès, Jean Ressin, âgé de 22 ans, demeurant rue du Pile, a fait une chute dans un bateau au quai du Sartel, près de l'usine Droulers, et s'est contusionné le genou droit ; le docteur Butruille qui a soigné le blessé lui a prescrit un repos de quinze jours.

—o—

EN POSANT UNE GRILLE

En posant une grille dans une construction du boulevard d'Armentières, Paul Gruart, âgé de 27 ans, serrurier, demeurant à Croix, rue de Bapaume, cour Broux, employé chez M. Louis Thamisy, rue Notre-Dame, a fait une chute en bas d'une échelle et s'est gravement contusionné au genou gauche.

Le docteur Mariage qui a soigné le blessé lui a prescrit un repos de 40 jours.

—o—

UN VOL AUDACIEUX

Jeudi matin, vers sept heures, des malfaiteurs inconnus, ont brisé un carreau de la vitrine du magasin de M. Edmond Desreux, marchand de tissus, rue des Anges, 80, et par l'ouverture ainsi pratiquée, ils ont volé une pièce de tissu écossais d'une valeur de 25 francs environ.

La police avisée, a ouvert une enquête.

—o—

VOL DE CHARBON

Dans la soirée de jeudi, vers 5 heures 3/4, les agents Moroy et Leclercq Henri, ont mis en état d'arrestation, un bacleur, Désiré Chuin, âgé de 15 ans, demeurant rue de la Chaussée, cour Contraine, qui était porteur d'un sac contenant cinq kilos de charbon.

—o—

PRIS DANS UNE COURROIE

Un ouvrier nettoyeur de harnel, employé au peignage de l'Epeule, Victor Bascop, âgé de 20 ans, demeurant rue des Trois-Villes, à Croix, en mettant une courroie en marche, a eu la main prise dans la rotation.

Il a été gravement blessé à la main gauche notamment à l'index et le docteur Lepers qui l'a soigné, lui a prescrit un repos de 25 jours.

—o—

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE

Dimanche 10 janvier 1904, réunion générale, à huit heures du soir chez Henri Carrette, rue de l'Epeule, 210.

Ordre du jour : Distribution de jouets aux enfants des sociétaires ; Punch offert aux femmes des sociétaires.

Les hommes paieront 0 fr. 50 centimes d'entrée.

—o—

Ligue des Amis de l'Enseignement laïque

Une assemblée générale des adhérents à la Ligue des Amis de l'Enseignement laïque aura lieu incessamment.

Elle aura pour but la nomination du Comité de la section roubaisienne.

Ne seront admises ou convoquées que les personnes qui auront fait parvenir leur adhésion avant le 15 janvier courant.

On peut s'inscrire dans nos bureaux et chez Hervé Mubéo, Grande-Place.

—o—

LE VOL D'OBJETS D'ART

M. Davaine, juge d'instruction, a terminé l'enquête relative au vol d'objets d'art commis au préjudice de M. Delanghe, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Dans son rapport, il conclut à un vol qualifié. Spriet et Lherbier seront donc renvoyés devant la Cour d'assises du Nord.

—o—

LES ŒUVRES SOCIALISTES

Imitant l'administration municipale qui l'a précédée, cette que nous possédons nous communique l'avis suivant :

« Une représentation organisée par l'administration municipale sera offerte aux vieillards et aux orphelins, aux établissements charitables publics *et privés*, dont-soit assisté, le jeudi 14 courant, à deux heures de l'après-midi, au Grand-Théâtre de Roubaix, par la troupe du théâtre de la rue Archimède, dirigée par M. Couvreur.

—o—

L'amour de la France

Les sous-brigadiers de sûreté Labbé et Cuvelier ont arrêté hier matin, Grande-Place, un teinturier Jules Flamez, âgé de 28 ans, demeurant à Menin, inculpé d'infraction à un arrêté ministériel d'expulsion.

Il sera écroué ce matin à la maison d'arrêt de Lille.

—o—

Les écumeurs de la rue

Un tisserand, Louis Seine, âgé de 23 ans, demeurant rue de Rome, 45, a été mis en état d'arrestation par les agents Debaene et Collier, ayant été surpris, jeudi soir, vers sept heures et demie, en flagrant délit de vol d'un coupon de tissu d'une valeur de 65 fr sur la voiture de MM. Delcuvelle et Vaillillez, au moment où elle passait rue des Champs.

—o—

Mendicité et vagabondage

L'agent de sûreté Gautier a mis en état d'arrestation, Grande-Rue, pour mendicité en réunion et vagabondage, un camionneur, Léon Berthe, 24 ans, et Paul Clabaut, 36 ans, acrobate, disant demeurer tous deux à Tourcoing, rue de l'Amiral-Courbet, 83.

—o—

Les Bains de la rue de Rome

L'établissement de bains de la rue de Rome sera fermé pendant la journée du 11 janvier, pour permettre à M. l'ingénieur de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur, de procéder à la visite intérieure de la chaudière de l'établissement.

—o—

Vétérans des armées de terre et de mer

Contrairement à l'avis donné hier et suivant décision du Comité central, la recette du premier trimestre est reportée au 31 janvier courant.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

Chez Delespierre-Leman fils, un domestique, Henri Lejeune, 48 ans, demeurant rue de l'Ermitage, cour Billau, étant occupé à décharger un camion de laine filée, s'est donné une entorse du genou droit ; 30 jours de repos.

— Chez Léon Allart et Cie, un débourreur, Gustave Dekayser, 26 ans, demeurant rue d'Alger, cour Debeine, 6, a été blessé au médius gauche ; 20 jours de repos.

— Chez E. Desrousseaux et Cie, un magasinier, Ferdinand Parton, âgé de 45 ans, demeurant 17, rue Watt, s'est donné une entorse du genou gauche en portant une pièce de tissu ; 10 jours de repos.

— Chez Lefebvre et Nisse, un margeur, Théophile Vanneste, 19 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, a été blessé à la main droite ; 8 jours de repos.

— Chez Etienne Motte et Cie, un rattacheur, Henri Benard, 23 ans, rue du Petit-Tournai, à Wattrelos s'est contusionné la jambe droite et le médius gauche en tombant ; 12 jours de repos.

Théâtres et Concerts

THEATRE DE ROUBAIX. — Dimanche 10 janvier, à six heures du soir, représentation extraordinaire « LILIA », opéra-comique en trois actes, musique de H. Gadenne :— « VINGT ANS APRES » drame en 5 actes et 8 tableaux.

GRAND-THEATRE HIPPODROME. — Dimanche 10 janvier, en matinée, à trois heures et demie, en soirée, à huit heures, la tournée Achard, avec Frédéric Achard et Jeanne Marie-Laurent, « LA MARMOTTE », vaudeville en trois actes, de MM. Mars et Xanrof ; on commencera par « LA FEMME DES AUTRES », comédie en un acte, d'Antony Mars.

ÉTAT CIVIL

De ROUBAIX du 8 janvier 1904

Naissances. — Eugène Glorieux, rue de Tournai cour Loridan, 72. — Arthur Delplace, rue Blanchemaille. — Arthur Verbrouck, rue Blanchemaille. — Berthe Dorpe, rue Jacquart, 92. — Georgette Calteau, rue de l'Ommelet, impasse Vernet, 18. — Irène Vanhoolandt, rue Leverrier, cour Bernard, 17.

Décès. — Florent Bacquet, 18 jours, rue Monge, cour Delplanque, 6. — Gabrielle Kiebbe, 1 an, rue d'Inkermann, 71. — Marie De Meyer, 80 ans, ménagère, rue du Cartigny, 139. — Jean Van Ootegem, 82 ans, sans profession, rue de l'Hospice.

Mort-né, 1.

LUMINOL Savon pour le linge, les laines les flanelles et le ménage

TOURCOING

DEUX LOGIQUES

Comme il était de son rôle, la gazette des sacristies s'escrimait hier à dégager M. le doyen de Notre-Dame, du dilemme dans lequel nous l'avons enferré.

« Nous avons dit : Ou bien l'on est digne des secours de la religion, et alors son ministère vous doit être entièrement accordé ; ou bien on ne l'est pas, et dans ce cas les pasteurs de l'Eglise doivent se désintéresser totalement de vous.

La sainte feuille nous répond ceci :

« Volontairement, en vivant publiquement hors des lois de l'Eglise, la défunte s'est retirée de la société des fidèles, elle n'avait donc aucun droit aux prières publiques de l'Eglise.

« Mais la malheureuse, entre le coup de couteau et la mort qui s'en est suivie, a peut-être eu la grâce de faire un acte d'amour et de regret de ses fautes. La miséricorde divine est infinie. »

La réponse, si c'est là une réponse, n'est rien moins que piteuse. Et nous n'admettons pas encore qu'un curé puisse logiquement accepter de dire des messes à l'intention d'une personne qu'il a refusé d'accompagner au champ du repos.

Et quand nous mettons en regard de la mître, l'argumentation de notre confrère, nous ne nous froissons pas le moins du monde de ce que ce dernier, en veine d'ironie à défaut d'autre chose, compare notre logique à celle de Gros-Jean.

Nous la préférons, en tout cas, à celle des frères ignorantins.

M. A.

—o—

VOL DANS UN CABARET

Au cours de l'avant-dernière nuit, des malfaiteurs ont pénétré, par effraction, dans un estaminet inhabité situé rue de la Croix-Rouge, 153, appartenant à M. Henri Liagre, 59 ans, cultivateur, rue du Virolois, 207.

Ils y ont soustrait un tuyau en étain, d'une longueur de sept mètres, valeur 28 francs, et ont occasionné en surplus dans la maison, une dizaine de francs de dégâts.

—o—

AU FEU !

Hier matin, vers huit heures, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Paul Gheysen, 36 ans, cabaretier, rue du Dragon, 4.

Les pompiers se sont rendus sur les lieux, mais ils n'ont pas eu à intervenir, le feu s'étant éteint à leur arrivée.

—o—

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Tourcoing tiendra réunion extraordinaire mardi prochain, 12 janvier, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville.

Voici l'ordre du jour :

Police. Demande de liquidation de sa pension de retraite par un agent de la sûreté. — Postes et Télégraphes. Recette auxiliaire du Blanc-Seau. Demande de la gérante, tendant à obtenir l'autorisation de fermer son bureau de une heure à trois heures. — Affichage public. Protestation contre la concession accordée récemment par le Conseil municipal. Nouvelle délibération à prendre. — Démolition de divers immeubles acquis pour l'amélioration des voies publiques. Cahier des charges pour la mise en adjudication. Acquisition de bouches d'incendie. Autorisation de traiter. Crédit. — Chauffage de l'Hôtel de Ville. Autorisation d'ester en justice contre l'entrepreneur. — Service des bâtiments communaux. Affectation d'un crédit. Régularisation. — Chemins ruraux et sentiers en dehors de l'agglomération. Réception des travaux d'entretien e n1903. — Plans d'alignement de diverses rues. — Rélouverture de crédits périmés au 31 décembre 1903. — Tramways de Tourcoing. Extension et modification du réseau. Avant-projets. Enquête d'utilité publique. Avis. — Réceptions de travaux de voirie.

RAPPORTS DE COMMISSIONS. — *Finances.* — Société des Courses. Demande de subvention pour 1904.

Finances, Instruction publique et Beaux-Arts. — Création d'un poste de surveillante d'internat aux cours secondaires de jeunes filles.

Musique municipale. — Fourniture d'effets d'habillement. Demande d'achat d'instruments.

—o—

Commission de la Voirie

La commission municipale de la voirie se réunira aujourd'hui samedi 9 janvier, à cinq heures du soir, à la mairie.

Ordre du jour : 1. Extension du réseau des tramways. — 2. Plans d'alignement de diverses rues.

—o—

Lycée de Tourcoing

M. Berriot, répétiteur au Lycée de St-Quentin, est nommé répétiteur au Lycée de Tourcoing, en remplacement de M. Moulis, appelé en la même qualité, au Lycée de Foix.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

Au tissage Bayart-Parent, un tisserand, Ange Vanderbrugge, 23 ans, demeurant à Roncq, sentier des Morts, 17, s'est contusionné le genou gauche en tombant ; 15 jours d'incapacité de travail.

— Dans la fonderie Léger, un mouleur, Paul Vanderwieden, 17 ans, rue du Couet, 60, à Mouscron, s'est fait un tour de reins en soulevant un chassis ; 8 jours d'incapacité de travail.

— Chez Lorthiois-Leurent, un aide-tisserand, Désiré Leman, 15 ans, domicilié à Mouvaux, s'est piqué la main droite avec un clou ; 5 jours d'incapacité de travail.

Informations et Communications diverses

GAI, GAI, MARIONS-NOUS. — Vingt-cinq mariages sont inscrits pour aujourd'hui samedi. M. Lecomte, adjoint au maire, officier de l'état civil, se tiendra à la disposition des intéressés à partir de dix heures du matin.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier, vendredi, il est arrivé aux Halles : huîtres, 900 : marée, 2.240 kilos ; endives, 300 : salades, 200 ; beurre, 50 kilos ; moules, 300 kilos ; échalottes, 100 kilos.

THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

(Direction A. Bourdette)

Dimanche 10 janvier, à 3 heures, à la demande générale deuxième représentation des SAITIM-BANQUES, opérette en trois actes et quatre tableaux, de Maurice Ordonneau, musique de Louis Ganne.

Les principaux rôles seront tenus par Mmes Seraldy, Betsy-Bolle, MM. Tournis, Dumontier, etc.

Grand défilé du cirque Malicorne avec fanfare. Le spectacle commencera par une comédie du répertoire.

Prix ordinaire des places.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 8 janvier 1904

Naissances. — Olga Keute, rue de Rome, 34. — Raymonde Moreau, rue Dugueselin, 21. — Lucienne Desmettre, rue de Moscou, 3.

Décès. — Fidéline Louage, 59 ans, rue Nationale, 122. — Marie Becquart, 88 ans, rue d'Havré, 3. — Rosalie Mouton, 52 ans, rue de Normandie, 17. — Marthe Vaneslande, 50 ans, rue du Haze, 41. — Elise Bekaert 65 ans, rue Claude-Bernard, 255. — Constant Lagrain, 53 ans, rue du Blanc-Seau, 72.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

NECROLOGIE. — Nous apprenons que le citoyen Leduc vient d'avoir la douleur de perdre sa petite fille, Adolphine Leduc, âgée de 10 ans ; les funérailles auront lieu le 9 janvier, à deux heures de l'après-midi ; on se réunira à la maison mortuaire, 15, rue Charles-Quint.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Isaac Holden, un conducteur de laine, Victor Catoire, 28 ans, demeurant à Sailly-lez-Lannoy, au Bas-Chemin, est tombé et s'est fait une entorse du poignet droit.

GRAVE ACCIDENT. — Le jeune Marceau Machu, âgé de 14 ans et demeurant rue Saint-Nicolas, apprenti serrurier chez M. François Wasmue, était occupé à la machine à percer quand, tout à coup, la manivelle échappant à sa main lui fractura le radius gauche.

M. le docteur Picquet, qui lui a donné ses soins, a prescrit un repos de trois semaines.

AUTORISATION DE BATIR. — MM. Jean-Baptiste Delescluse et Dhélin-Delescluse, Grande-Rue, 96, ont reçu l'autorisation de bâtir quatre maisons, rue de la Fonderie.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Alphonse Bodardt. — Alice Absin.

Décès. — Ellen ie Auguste. — Tréselle Yvonne.

WASQUEHAL

HABILE VOLEUR. — M. Pierre Butin, fermier au hameau du Petit-Wasquehal, se préparait vers quatre heures du matin à faire sa livraison de lait ; pendant qu'il était à l'écurie, un malfaiteur enleva la couverture de son cheval, le harnais et la lanterne de sa voiture, le tout évalué à 40 fr.

Une enquête est ouverte.

RESULTATS D'ADJUDICATIONS. — Hier a eu lieu, à Wasquehal, l'adjudication pour la fourniture du charbon et du bois de chauffage nécessaires aux écoles et édifices communaux pour l'année 1904.

Etaient présents : M. Lejeune-Mulliez, maire, et MM. Hoog et Huart, conseillers municipaux.

Ont soumissionné : M. Dufossez-Longuépée sans rabais et M. Florin-Foreau avec 2 francs aux 1,000 kilos. M. Florin a été nommé adjudicataire.

Pour l'enlèvement des boues, aucun soumissionnaire ne s'étant présenté, l'adjudication est remise à une date ultérieure.

LILLE

—o—

EST-CE UN SUICIDE?

Hier, dans la matinée, la concierge de la Morgue remarquait les allées et venues d'un homme d'une quarantaine d'années qui longeait le canal. Intriguée par les allures mystérieuses de l'inconnu, la concierge l'examina quelques instants, puis sans attacher trop d'importance à ce qui pouvait n'être que le fait d'une humeur bizarre, se remit à son travail.

Quelques instants après, elle trouvait sur le quai une boîte contenant un caleçon, une chemise, un jupon et un livret de caisse d'épargne au nom de Désiré Delbecque, né le 6 mai 1863, et demeurant rue du Molinel. L'homme avait disparu.

Tout porte à croire que le possesseur de la boîte s'est jeté dans le canal.

—o—

OUTRAGE A LA PUDEUR

Léon Petitbois, un jeune homme de 26 ans, domicilié à Saint-Maurice, 1, rue Lafayette, est d'un tempérament très particulier, témoin le fait suivant qui lui est imputé.

Entré dans un urinoir à l'angle du boulevard de la Liberté et du Palais des Beaux-Arts, l'individu en question s'exhibait, vendredi, vers onze heures du matin, dans une tenue très incorrecte.

Les gestes indécents de Petitbois choquèrent le jeune Louis Vaniscote, 14 ans, mannelier, qui courut immédiatement prévenir un agent de police à qui il raconta ce qui s'était passé.

Lorsque, quelques minutes après, l'agent revint avec le jeune homme, Petitbois était encore dans l'urinoir, mais cette fois, tout craintif et tremblant. Il n'essaya même pas de contredire la déclaration du jeune homme.

Mis sur le champ en état d'arrestation, et conduit devant M. Durcart, commissaire de police du 4e arrondissement, il a reconnu pour vrai ce qu'avait dit le témoin Vaniscote.

Petitbois a été déféré au parquet pour outrage public à la pudeur.

—o—

VOL DANS UN CARNI

M. Gustave Gabelle, 77 ans, vitrier, demeurant 21, rue Sauvebenoît, avait loué il y a une dizaine de jours, d'un de ses garnis à un inconnu qui, sur le livre de police, porte le nom de Débonnaire, mécanicien à la Compagnie du chemin de fer, et venant de Boulogne. Il louait la chambre à la semaine.

Or, vendredi matin, en allant faire la chambre de Débonnaire, la bonne constata la disparition de la literie presque au complet : les deux couvertures de laine, les deux draps, un traversin et deux taies d'oreiller.

M. Gabelle alla porter plainte au 3e arrondissement ; une enquête est ouverte.

—o—

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MONCHECOURT

TOMBE DANS UN PUITS

Vendredi matin, le jeune Pierre-Joseph Pepin, mineur à la fosse Saint-Roch, habitant à mi-chemin entre Fressain et Monchecourt, a glissé dans le puits de la maison, lequel est profond de 40 mètres.

C'est le citoyen Adolphe Morel, délégué mineur, qui est arrivé quelques heures plus tard pour le remonter.

La douleur des parents est navrante ; l'enfant était âgé de 3 ans 1/2.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 8 janvier

Présidence de M. SEE, vice-président

LES PETITS PROFITS DU MAGASINIER. — M. Eloi Pratte, blateur, rue d'Eylau, à Lille, avait un magasinier en lequel il avait toute confiance. Le service était bien fait, et rien ne semblait devoir venir troubler la quiétude du patron, lorsque des indiscrets lui firent connaître que le magasinier le trompait et se faisait de l'argent à son préjudice. Une correcte surveillance confirma cette dénonciation ; on surprit l'ouvrier en flagrant délit de malversation.

L'indélicat magasinier, chargé d'aller prendre, avec un bulletin de commande, des sacs de ficelle, altérait ensuite le chiffre de sacs porté sur la commande de façon à le majorer. Il conservait et revendait ensuite le surplus qu'il s'était ainsi frauduleusement approprié. On évalue à un millier de francs le montant des détournements.

Me Sauterne a sollicité du tribunal toute son indulgence en faveur du magasinier qui n'a obéi qu'au souci de préserver de la misère sa femme et ses jeunes enfants.

Il s'en est tiré avec un an et un jour de prison, mais avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES. — Amélie Boulet, de Roubaix, est poursuivie pour mendicité habituelle. Elle est sans ressources, elle doit subvenir à la subsistance de ses trois bébés. Le tribunal la condamne en 3 jours de prison avec sursis.

— Marie Dernoncourt, 18 ans, servante à Lille a employé un timbre oblitéré pour affranchir la lettre de nouvel an qu'elle adressait à ses parents. 50 francs d'amende avec sursis.

— 16 francs d'amende, également avec sursis à Julien Descamps, de Roubaix, pour contravention à la loi sur les pigeons voyageurs.

— Treize amendes de 5 francs à Jean Dumortier industriel à Tourcoing, pour avoir fait travailler treize ouvriers plus de 12 heures par jour

—Pou contavention à la police des chemins de fe, 16 f. d'amende à Charles Duprez, de Roubaix.

— Polycarpe Lemay et Joseph Broock, de Linselles, ont volé 5 boîtes de seigle dans le champ de M. Candron, cultivateur. A chacun, 16 fr. d'amende avec sursis.

— Six jours de prison avec sursis et 5 fr. d'amende à Arthur Librecht, 26 ans, journalier à Tourcoing, pour rébellion envers l'agent Martin, et pour ivresse.

— 25 fr. d'amende à Eugénie Peeters, de Lille, pour coups à une de ses... amies.

— Oscar Mouquet, 19 ans, teinturier à Roubaix, a injurié un passant qui lui refusait l'aumône et un agent qui l'invitait au calme. 1 mois de prison.

— Pour vols de volailles, 3 mois et 1 jour à Georges Delcourt, et 4 mois à Jean Dubucq, de Lille.

— Jules Vanpeteghem, 29 ans, journalier à Noyelles, a volé, au cabaret Dubem, 7 litres d'amer qu'il a bu avec des amis. Le garde Marga, lui ayant demandé des explications, Vanpeteghem l'a rabroué de la vilaine façon. Trois mois et un jour de prison à Jules Vanpeteghem pour vol, outrages à la police et infraction à un arrêté d'expulsion.

— Deux mois avec sursis à Albert Deckever, 19 ans, imprimeur à Lille, pour vol de pommes de terre sur une voiture.

Me HACCART.

Le "Journal Officiel"

SUPPLEANTS DE JUGE DE PAIX

Sont nommés : A Lille, 4e canton, M. Delesalle (Léon-Charles-Emile), avocat, en remplacement de M. Verslaen, décédé.

A Arras, 1er et 2e cantons, M. Baggio (Gustave-Charles-Ernest), avoué, en remplacement de M. Lenglet, décédé.

CONSEILLERS DE PREFECTURE

M. Lévi, conseiller de préfecture de l'Aisne, est nommé conseiller de préfecture du Rhône en remplacement de M. Roche, mis en disponibilité sur sa demande.

M. Demorlaine, conseiller de préfecture du Pas-de-Calais, est nommé, sur sa demande, conseiller de préfecture de la Côte-d'Or, en remplacement de M. Perriollat, nommé conseiller de préfecture des Pyrénées-Orientales.

M. Marlotte, conseiller de préfecture du Cantal, est nommé conseiller de préfecture du Pas-de-Calais, en remplacement de M. Demorlaine, nommé conseiller de préfecture de la Côte-d'Or.

L'ART DE GUERIR

LES

MALADIES CHRONIQUES

par

LA MÉDECINE DERMOTHÉRAPIQUE

Tout Paris visite en ce moment le merveilleux *Temple de la Santé* de la rue de la Pépinière, où sont entassés les milliers et les milliers d'autographes des malades guéris et dont l'entrée est absolument libre au public, tous les jours.

Le succès incomparable du Dermothérapisme électro-végétal assure désormais, à tous ceux qui souffrent, la vie et la santé, car ce traitement rationnel, prescrit par les nombreux médecins de l'Académie Dermothérapique, guérit les maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du foie : la neurasthénie, l'impuissance et toutes les affections nerveuses ; le rhumatisme, la goutte, le diabète, les douleurs ; les maladies de la poitrine et des bronches ; l'ataxie, la paralysie, les vices du sang et tous les malades désespérés ou abandonnés.

Dans le but de vulgariser et de propager partout la médecine dermothérapique, le *Journal de Médecine* française expose la doctrine et les moyens d'action de la souveraine méthode et décrit, avec gravures, le fameux hall des guérisons, appelé le Temple de la Santé. Du reste,

Une Distribution gratuite

de cet intéressant journal a lieu tous les jours et les lecteurs qui ne l'ont pas encore reçu doivent le réclamer de suite ou écrire à M. le directeur de l'Académie Dermothérapique, 19, rue de la Pépinière, à Paris ; ils recevront aussitôt, sans aucuns frais : 1. le *Journal de Médecine française* ; 2. le Questionnaire qui leur permettra de signaler leurs souffrances et de recevoir tous les conseils nécessaires à la guérison.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

LES COQS

A SAINT-AMAND

Dimanche 10 janvier, concours de coqs chez Louis Descarpenteries, rue d'Orchies. Mises 11 fr. pour 30 fr. Armes droites, 52 millimètres. Tirage au sort à deux heures précises.

— Le lundi 11 janvier, grand concours de coqs, la société Haguet, d'Anzin, contre la société Grésier. On battra un 3 de 5 pour 50 fr. et plusieurs paires de plaisir ; mise au parc à cinq heures

JEU DE BALLE

A ANZIN

La partie Napoléon Hubert est ainsi définitivement constituée pour 1904 : Marchand, Lebrun, Deham, Adonis et Napoléon Hubert.

Dans une lettre au *Jeu de balle*, M. Hubert dit que la partie d'Anzin ne veut pas se séparer de Lebrun, comme ce journal l'a annoncé.

Il ajoute que sa partie, « composée conformément au règlement de la Fédération, ne peut donner lieu à aucune suspicion ni méprise ; elle comprend trois joueurs habitant Anzin et deux autres, choisis comme le permet le règlement » et que, d'ailleurs, les joueurs ne consentiront à aucune modification dans la composition de la partie. »

Vente et achat d'épiderme

CEUX QUI VENDENT LEUR PEAU

En Amérique, en Angleterre, on peut vendre sa peau. Des annonces paraissent dans les journaux, offrant la forte somme aux personnes de bonne santé qui veulent laisser couper quelques centimètres carrés de leur épiderme, à des opérations de greffe chirurgicale. Cette opération est assez difficile et douloureuse, car le patient ne peut pas être chloroformé. Les anesthésiques ont en effet une action sur la peau et diminuent les chances de greffe.

M. Louis Jolly, à un moment donné, aurait bien vendu sa peau, il l'aurait même donné pour rien. On ne l'aurait d'ailleurs pas acceptée, puisque la peau, pour la greffe, doit provenir d'un homme bien portant et que M. Jolly était gravement malade. En disant d'ailleurs que M. Jolly aurait donné sa peau, nous voulons dire qu'il était simplement désespéré, qu'il ne croyait plus à la guérison possible. Cependant les pilules Pink lui ont rendu une santé parfaite. M. Jolly est un homme jeune, il a à peine vingt ans. C'est un grand cultivateur de la Vendée. Les propriétés dont il a la charge sont situées au lieu dit la Violère, commune des Grandes-Landes, canton de Palluau. Il a besoin de grandes forces pour ses travaux. C'est justement ce qui lui manquait, il était profondément anémique.

Depuis l'âge de 17 ans, écrivait-il, j'ai toujours souffert. J'étais d'une grande pâleur, mes joues, mes lèvres étaient décolorées. Avant les repas, je ressentais des tiraillements d'estomac, et lorsque je me mettais à table, je n'avais plus faim. Je mangeais un peu malgré tout, mais mes digestions étaient longues et pénibles. Lorsque j'avais fini de digérer, j'étais accablé. Des étourdissements me prenaient souvent et j'étais obligé, pour ne pas tomber, de me raccrocher à des objets solides. J'étais devenu très faible et ne pouvais faire grand ouvrage, car j'étais rapidement à bout de souffle et couvert de sueurs. J'avais presque continuellement comme le bourdonnement d'une mouche dans les oreilles, des névralgies, des migraines et une grande difficulté pour dormir la nuit, ce qui augmentait d'autant plus mon état de faiblesse. J'étais enfin très frileux et j'avais continuellement les pieds et les mains glacés. Les médicaments qu'on me fit prendre pendant deux ans ne m'ont pas soulagé. Enfin, tout dernièrement, j'ai pris les pilules Pink dont on parlait très élogieusement dans le journal que nous recevons. Ces pilules m'ont rapidement rendu l'appétit et les bonnes couleurs, elles ont fait certainement circuler dans mes veines un sang plus fort, car j'ai ressenti un grand changement dans mon état. Je suis devenu rapidement plus vigoureux et tous mes malaises ont disparu. Je mange et dors parfaitement bien.»

Anémiques, épuisés, affaiblis, procurez-vous les pilules Pink, chez MM. Gablin et Cie, pharmaciens, 23, rue Ballu, Paris, elles vous guériront. Elles sont efficaces, et par conséquent peu coûteuses. On les trouve aussi dans toutes les pharmacies, au prix de trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Elles sont le régénérateur du sang, tonique des nerfs, le plus réputé, et les médecins les recommandent pour combattre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme, les migraines, névralgies, sciatique, les irrégularités des femmes.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Cours de clôture du 8 janvier

AVOINES. — Calmes. — Courant, 14 45 ; prochain, 14 50 ; Mars-Avril, 14 90 ; 4 mars, 15 10 ; 4 mai, 15 35.

SEIGLES. — Calmes. — Courant, 15. » ; prochain, 15. » ; Mars-Avril, 15. » ; 4 mars, 15 25 ; 4 mai, 15 25.

BLES. — Calmes. — Courant, 21 25 ; prochain, 21 45, Mars-Avril, 21 45 ; 4 mars, 21 40 ; 4 mai, 21 35.

FARINES. — Calmes. — Courant, 29 20 ; prochain, 29 10 ; Mars-Avril, 29. » ; 4 mars, 28 95 ; 4 mai, 28 90.

LIN. — Calme. — Courant, 43 50 ; prochain, 43 25 ; Mars-Avril, 42 50 ; 4 mai, 42. » ; 4 dern., 42 50.

SUCRES. — Calmes. — Courant, 25 37 ; prochain, 25 50 ; 4 mars, 26 12 ; 4 mai, 26 62 ; 4 d'oct., 27 12.

COLZA. — Calme. — Courant, 52 50 ; prochain, 52 25 ; Mars-Avril, 51 75 ; 4 mai, 52 50 ; 4 dern., 53. ».

ALCOOLS. — Calmes. — Courant, 42 25 ; prochain, 42 50 ; Mars-Avril, 42 50 ; 4 mai, 42. » ; 4 dern., 36 50 ; Stock, 6.000.

—o—

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

Roubaix, 8 — On a coté, ce matin, en Bourse : 5 12 janvier ; 5 10 février ; 5 12 mars ; 5 10 avril ; 5 10 mai ; 5 10 juin ; 5 10 juillet ; 5 10 août ; 5 10 septembre ; 5 10 octobre ; 5 10 novembre ; 5 10 décembre.

Affaires enregistrées en Bourse, à midi : 20.000 kil. sur mai à 5 10 ; 15.000 sur juin à 5 10 ; 5.000 sur août à 5 10 ; 5.000 sur septembre à 5 10 ; 10.000 sur novembre à 5 10. — Total, 55.000 kilos.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 8 janvier.

Le marché est aujourd'hui faible au début, très bon ensuite et finit en réaction. La Rente française toutefois reste en bonne tendance à cause des achats du comptant qui ne diminuent pas.

Du reste, ici comme aux autres valeurs et Fonds d'Etat, où les positions étaient importantes, la place est nettoyée et avec de bonnes nouvelles d'Orient rien n'entravercit une reprise générale et solide. Malheureusement, personne ne peut encore prévoir l'issue du conflit bien que la philosophie humaine penche à croire que plus les choses trainent en longueur, plus elles ont chance de s'arranger.

Les achats du comptant se portent aussi beaucoup et avec raison sur les actions Nord et le Suez qui méritent et verront certainement de meilleurs cours.

Il n'est pas jusqu'aux valeurs industrielles Russes qui ne profitent de la meilleure tendance : Sosnowice, Briansk, etc., mais c'est un groupe de valeurs auquel il est dangereux et imprudent de toucher maintenant même au comptant.

L'Extérieure est un peu mieux car ici aussi les positions sont lavées pour la plupart. De plus, bon nombre de ventes de fonds Russes se reportent sur l'Extérieure et, en somme, à tout considérer, ceux qui agissent de cette façon n'ont pas tort. L'extrême mobilité de l'Extérieure n'empêche point que ce fonds soit toujours facilement réalisable à cause de son large marché international et ce n'est pas le cas des Russes. De plus, quoi qu'il arrive, le coupon est assuré. l'Espagne a assez fait preuve d'honneur à sa signature dans les moments les plus critiques de la guerre de Cuba : *on cotait alors 29 fr. pour 4 francs de rente !*

Notons aussi l'excellente tenue du Rio Tinto, Tharsis et Cape Copper (5 fr. détachés).

La Rente Turque unifiée a profité de l'amélioration générale et de la poussée qu'a cru, dans ces circonstances, lui imprimer le syndicat. La Banque Ottomane reste encore en arrière à 587 et 588 c'est une raison pour l'acheter.

La Rente Mexicaine revient à près de 43. Nous l'avons souvent recommandée et y revenons encore aujourd'hui, maintenant que la commission nommée par l'Etat a soumis au gouvernement les mesures qu'elle préconise pour la stabilité du change de la piastre.

—o—

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 8 janvier.

Sur l'annonce d'une hausse du fer, la section Métallurgie attire l'attention et Ougrée reprend encore de 20 fr. Cockerill et Angleur sont également mieux à 1655 et 382.

Par contre, aux Charbonnages, c'est aujourd'hui faiblesse sur toute la ligne. La diminution des bénéfices paraît assez escomptée dans certains cas pour tenter les acheteurs, par exemple en Gouffre, Réunis de Charleroi, Produits et Levant du Flénu.

Rien de neuf à signaler en Zincs, si be n'est l'irrégularité dont ce compartiment est coutumier depuis quelques semaines.

—o—

BOURSE DE LILLE

Lille, 8 janvier.

Le marché charbonnier se ressaisit, les transactions sont plus animées, à des cours plus élevés.

Les autres valeurs non cotées sont généralement demandées sans contre-partie. La tendance est meilleure.

Aniche s'inscrit en reprise à 1220, ainsi qu'Anzin à 5550.

Bruay augmente son avance d'hier à 689.

Bully est résistant à 4129.

Courrières est beaucoup mieux à 2850.

Crespin, sous le poids de réalisations de plus en plus nombreuses, perd encore 5 fr. à 135.

Douchy se traite à 1082. Dourges est inchangé à 271, ainsi qu'Escarpelle à 940.

Lens se traite sans discussion à 780.

Liévin est en augmentation à 3518, plutôt lourd à ce prix.

Meurchin reste recherché à 2750. Ostricourt se défend bien à 1669.

Thivencelles s'inscrit en progrès sensible à 669.

Le 20e Vicoigne enregistre quelques bons achats à 1185.

Denain-Anzin est fermement tenu à 1160.

DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS

Eviter les Contrefaçons

Lille, 44, Rue de Béthune

Le Gérant : *A.-I. Callens*

Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrens, 119, rue Réaumur, Paris.

Imprimé sur rotative Derriey à 4 et 6 pages

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 8 Janvier 1904

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etats

	Ouvert.	Clôture
3 0